

# La Lettre

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • juin 2011 - n° 75

## d'ACCOMPLIR

### Le Grand Prix de la Casserole parisienne

Nous avons participé avec une dizaine d'autres associations parisiennes à l'organisation du Grand Prix de la Casserole parisienne, le 31 mai dernier à la salle Jean Dame (Paris 2e). Huit projets étaient en compétition : les Halles, le quartier de tours Masséna-Bruneseau, le stade Jean Bouin, la Samaritaine, la transformation du Grand Ecran Italie en magasins, le bétonnage du Bois de Boulogne par LVMH, la Tour Triangle à la porte de Versailles, le massacre du Jardin Botanique des Serres d'Auteuil pour

#### Vide-greniers de la rue de la Banque

Le maire du 2e, Jacques Boutault, constatant que nous avons acquis une grande expérience dans la gestion des vide-greniers (nous en avons déjà organisé 20 !), nous a confié celui de la rue de la Banque, qui se tiendra le **samedi 17** et le **dimanche 18 septembre 2011**.

Avec 350 stands, c'est l'un des vide-greniers les plus importants de la capitale. Le Maire nous a demandé d'appliquer strictement la règle qui consiste à accueillir uniquement des habitants du 2e (sauf s'il reste des places en septembre) et des non professionnels. Si tel est votre cas, vous pouvez venir vous inscrire à la Mairie du 2e le **jeudi 23 juin de 17h à 19h** ou le **samedi 10 septembre de 10h à 12h**. Le tarif est de 20 € par stand et par jour (pour 3 mètres linéaires). Les stands sont gratuits pour les enfants, qui seront installés dans la cour de la mairie. Attention : photocopies recto/verso de votre carte d'identité et de votre justificatif de domicile obligatoires pour l'inscription.



l'extension de Roland Garros. Chaque représentant associatif avait 5 minutes pour convaincre le public que le projet qu'il « défendait » était le pire du point de vue de la concertation. Les 170 personnes présentes ont ensuite voté. C'est le projet d'extension de Roland Garros qui a remporté la plus grosse casserole, les sept autres se partageant des casseroles de tailles égales. Marc Ambroise-Rendu, ancien journaliste au *Monde* et ancien président d'Ile-de-France Environnement (une fédération qui réunit plusieurs

centaines d'associations de protection de l'environnement en Ile-de-France), a annoncé les résultats et présenté, en conclusion, le manifeste ● ● ●



## La Lettre d'ACCOMPLIR

● ● ● « Paris n'est pas à vendre ! » reproduit ci-contre.

Le lendemain, nous avons fait un beau paquet cadeau avec les 8 casseroles et tenté de les remettre au Maire de Paris pour qu'il puisse s'en servir pour sa cuisine, mais nous n'avons pas réussi à franchir la barrière des vigiles. L'un d'entre eux s'est néanmoins engagé à remettre notre colis au Secrétariat général.

L'objectif de cette opération était de comparer quelques-uns des grands

projets menés par cette municipalité et de montrer leurs similitudes du point de vue de la méthode employée par Bertrand



Delanoë et Anne Hidalgo : on organise une concertation « bidon » (voire pas de concertation du tout), puis on passe en

force, quelles que soient les réactions des Parisiens. Le Maire n'a que mépris, par exemple, pour les 45 000 signatures de la pétition contre l'extension de Roland Garros sur le jardin des Serres d'Auteuil. Pourtant, la plupart de ces projets sont très discutables du point de vue de l'intérêt général. Ils sont, en revanche, très attractifs pour certains intérêts privés (Unibail, LVMH, la SASP Stade français de Rugby, la Fédération française de tennis...).

Nous ne pouvons qu'alerter nos élus : c'est bien beau de jongler avec des casseroles, mais le jour où tout s'effondre, cela fait un gros tintamarre !

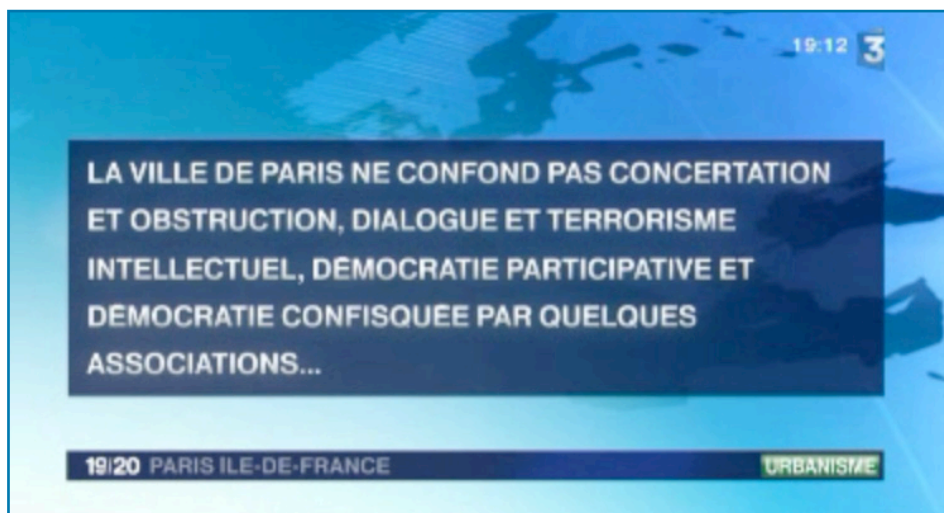
## Des terroristes intellectuels attaquent l'Hôtel de Ville armés de casseroles

Notre Grand Prix de la Casserole parisienne, conçu comme une opération rigolote et bon enfant, n'a pas du tout plu à l'Hôtel de Ville, qui nous accuse carrément « d'obstruction », de « terrorisme intellectuel » et de « confiscation de la démocratie », rien que ça ! (voir, ci-contre, le communiqué publié par France 3 Ile-de-France, dans un reportage que vous pouvez visionner ici : <http://bit.ly/jtDI84>).

Non seulement Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo ne tiennent aucun compte de l'avis des Parisiens sur les grandes opérations parisiennes, mais ils contestent même leur droit (pourtant

garanti par la constitution) à exprimer leur avis ? Cette municipalité est en

train de devenir carrément totalitaire ! Au secours, Voltaire...



## La réunion publique sur le chantier des Halles

Fidèle à ses mauvaises habitudes, la Ville a annoncé seulement 6 jours à l'avance la date de la réunion publique sur le chantier des Halles, qui a eu lieu le 14 juin. Notre représentante au comité de suivi du chantier avait pourtant insisté pour



que la réunion soit annoncée au moins 15 jours à l'avance. Mais il paraît que nos élus sont très pris et ne peuvent pas bloquer leurs agendas. C'est donc aux Parisiens de s'adapter à des réunions surprises annoncées à la dernière minute – à moins que ces délais très courts ne soient tout simplement destinés à empêcher qu'il y ait trop de monde... Environ 150 personnes ont malgré tout pu venir, et en fin de compte, Seybah Dagoma, adjointe du maire de Paris censée le représenter à cette réunion, n'était même pas là ! Parmi les informations principales : la traversée piétonne nord-sud (axe

Prouvaires – Cassin) sera rétablie le 1er septembre 2011 ; la démolition de toute la partie nord-ouest du jardin (y compris la place Cassin) interviendra dès 2012 (merci de signer la pétition sur [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr) pour tenter une dernière fois de sauver l'amphithéâtre Cassin !), la rue Lescot va être rétrécie de trois mètres supplémentaires pour permettre la démolition des pavillons Willerval à partir de cet été. Mais le scoop, c'est que l'appel d'offres pour la construction de la Canopée s'est avéré infructueux. Seulement trois entreprises ont répondu, car le grand ● ● ●

●●● toit inutile du futur bâtiment est extraordinairement difficile à construire. Or, Vinci demande 36 % de plus que le budget prévu, Eiffage 47 % et Bouygues 91 % ! Aucune de ces offres ne peut être acceptée en l'état et la Ville doit maintenant négocier pour faire baisser les prix. Dominique Hucher, le chef du projet à la SemPariSeine, jure que c'est tout à fait normal sur ce genre d'opération et qu'il n'y aura ni dépassement de budget, ni retard dans les délais. Nous avons comme un doute...

Un autre associatif du quartier, Jacques Chavonnet, a attiré notre attention sur le fait que les études en soufflerie menées sur ce projet de toit par le CSTB n'ont pas tenu compte de la présence du cratère du Forum, qui génèrera pourtant certainement des turbulences. D'après les photos de l'étude, le CSTB a posé ses instruments de mesure justement à l'endroit du trou ! Elle ne mentionne d'ailleurs pas une seule fois les mots « cratère » ou « patio ». Par ailleurs, le CSTB a utilisé des données correspondant

## La Lettre d'ACCOMPLIR

à la période estivale, où les arbres du jardin sont couverts de feuilles et freinent le vent, et il n'a pas pris en compte le risque de tempêtes violentes, malgré le changement climatique qui s'annonce. Ce serait quand même bête qu'à peine construite, la Canopée s'envole ! Peut-être ces incertitudes expliquent-elles les réticences des trois entreprises à construire cet étrange bâtiment ?



### MANIFESTE de 8 associations parisiennes : Paris n'est pas à vendre !

Lors de la mandature 2001-2008, de nombreux acteurs venant de l'administration, des associations, des groupes politiques du Conseil de Paris, des conseils de quartier et même de simples citoyens se sont longuement concertés pour participer à la rédaction d'un Plan local d'urbanisme : le PLU de Paris. Le document finalement voté en 2005 ne répondait pas en totalité aux demandes qui s'étaient exprimées mais un certain nombre de thèmes importants, notamment exprimés par les associations, avaient été pris en compte :

- le maintien du plafond des hauteurs,
- une protection renforcée du patrimoine,
- des mesures en faveur du maintien des commerces de proximité,
- la protection accrue des espaces verts.

La majorité sortante ayant été reconduite pour un second mandat (2008-2014), les Parisiens s'attendaient à ce qu'elle mette en œuvre les avancées inscrites dans le nouveau PLU. Surprise suivie de déception : c'est le contraire qui s'est produit, comme si le plan voté en 2005 était devenu caduc.

Aujourd'hui, à mi-parcours de cette deuxième mandature, les Parisiens assistent :

- au déplafonnement des hauteurs pour répondre aux demandes de promoteurs privés ou publics (Samaritaine, Batignolles, Masséna, Bercy) ;
- à l'abandon d'espaces verts et d'espaces sportifs de proximité au profit d'intérêts privés (Roland Garros, Les Halles, Jean Bouin, Fondation LVMH),
- à la cession de terrains et de concessions bradés à la spéculation immobilière (tour Triangle, Forum des Halles, Roland-Garros) ou à l'abandon aux investisseurs privés d'un patrimoine déclaré « d'intérêt général » par le Conseil de Paris (Grand Écran Italie) ;
- à l'échec des efforts des associations pour dialoguer sur les nouveaux projets d'aménagement. Conséquence : le recours au contentieux pour se faire entendre.

Semblant céder à la pression des promoteurs, le maire de Paris souhaite à nouveau modifier le PLU. Cette situation est dommageable pour tout le monde : Paris, les Parisiens, les élus, l'administration, les entreprises, à l'exception de certains groupes privés.

C'est pourquoi les citoyens soussignés lancent un appel au maire de Paris : « Paris n'est pas à vendre ! Reprenons le dialogue pour éviter les dérives auxquelles nous assistons. »

Concrètement, nous demandons au maire de Paris :

- 1) de ne pas céder aux pressions des lobbies, qu'ils soient privés ou sportifs ;
- 2) d'établir un moratoire sur les modifications et révisions en cours du PLU ;
- 3) de mettre en place une véritable concertation et un débat sur l'application des nouvelles règles d'urbanisme, qui vont faire prochainement l'objet de décrets dans le cadre du Grenelle de l'environnement et entraîner la réforme du code de l'urbanisme.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES : Accomplir, Tam-Tam, Comité de Défense du Sport de Proximité, SOS Paris, Sauvons le Grand Ecran, Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne et de ses abords, Monts 14, Comité de soutien des serres d'Auteuil.

**Vous pouvez vous joindre à ce manifeste en signant la pétition ici : <http://bit.ly/koafz7>**



# Bilan du nouveau règlement des terrasses

Le 17 mai dernier, le réseau « Vivre Paris ! », dont nous faisons partie, a organisé une réunion de restitution sur son travail de concertation avec la Ville à propos du nouveau règlement des terrasses. Le Réseau, qui défend les intérêts des piétons et des riverains, a présenté un diaporama expliquant de façon très claire les 15 points qui constituent des avancées par rapport au projet de texte de juillet 2010, et les 9 points qui représentent des reculs. Au total, le bilan serait donc plutôt positif. Sauf que parmi les points positifs, un grand nombre (10) correspond au fait que le Réseau a simplement réussi à empêcher des dérives vraiment incroyables (comme le fait d'autoriser les établissements à laisser l'ensemble de leur mobilier dehors pendant la nuit). Si l'on compare le nouveau règlement à celui qui existait jusqu'à ce jour, le bilan



est seulement de 5 « avancées » et de 9 « reculs » (voir le diaporama ici : <http://bit.ly/kTYczz>).

Dans ses conclusions, le Réseau a salué l'effort de concertation de la Ville, regretté que dans le nouveau règlement, la priorité ne soit pas plus clairement donnée aux piétons, et exprimé des doutes sur le fait que les maires d'arrondissement se risquent à adopter des chartes plus restrictives que le règlement, comme ils en ont théoriquement la possibilité.

## Samaritaine : le mystère des hauteurs

En dépit de nos multiples demandes, la direction de la Samaritaine refuse de nous fournir des plans indiquant de façon précise quelle sera la hauteur finale des nouvelles constructions prévues



entre les rues de Rivoli, de l'Arbre Sec, de la Monnaie, et de part et d'autre de la rue Baillet. Pour en juger, nous ne disposons que d'une maquette comparative présentée dans l'exposition (rue de Rivoli) mais très difficile à exploiter car

minuscule et coincée dans une vitrine autour de laquelle on ne peut pas tourner, et de montages photos dont les angles de vue sont soigneusement choisis pour ne rien montrer du tout. Seuls des plans et coupes comparatifs pour chacune des rues concernées permettraient d'évaluer, de façon précise, le nombre de m2 additionnels dont la Ville fait cadeau à LVMH, grâce à une modification du PLU qui n'a, à nos yeux, aucune justification d'intérêt général. Nous finirons bien par en avoir le cœur net, quand le permis de construire sera déposé puis rendu public. D'ici là, nous attendons les résultats du recours que nous avons intenté avec deux autres associations (Ensemble rue Baillet et SOS Paris) contre cette modification du PLU, qui nous paraît illégale.

## La Lettre d'ACCOMPLIR

Le Réseau exprime surtout sa crainte que, faute de moyens suffisants, ce nouveau règlement ne soit pas davantage appliqué que le précédent... La Ville prétend qu'une loi sur de nouvelles sanctions est en préparation au Parlement. Mais vu l'encombrement du calendrier parlementaire jusqu'aux présidentielles et l'empressement du président du groupe UMP du Conseil de Paris, Jean-François Lamour, à soutenir le lobby des bars et restaurants, nous doutons que de vraies sanctions soient enfin adoptées pour ceux qui privatisent chaque jour un peu plus l'espace public. Le laisser-faire et l'anarchie ont encore de beaux jours devant eux sur les trottoirs parisiens... Le réseau « Vivre Paris ! » va poursuivre ses efforts et demandera des comptes à l'Hôtel de Ville si rien ne change dans les mois qui viennent.

### Fête de la musique avec les Bachiques Bouzouks



Pour la fête de la Musique (mardi 21 juin), rendez-vous avec les Bachiques Bouzouks ([www.bachiquesbouzouks.com](http://www.bachiquesbouzouks.com)) place René Cassin, de 21h à minuit. En cas de pluie, repli à la Pointe Saint Eustache!

Abonnez-vous gratuitement à la Lettre  
[contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr)

Consultez notre site  
[www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr)

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.